

EXTRAIT
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KERFOT

Séance du 21 février 2020

L'an deux mil vingt, le 21 février à 18h00, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VITEL, Maire.

Etaient présents: SAMSON-RAOUL Caroline; LE ROY Pierre pouvoir à VITEL Jean-Claude; THOMAS David; LE GUEN Anita pouvoir à CLECH Chantal; LE MEUR Yves; LE SENECHAL Caroline; OLLIVIER Patrick; PAUL Mickael ; FAVEAUX Roseline ; LE ROLLAND Marie-Aimée; CLECH Chanta; QUEMENER Marie-Paule; DELAUNAY Yvon; BOCHER Georges.

Etaient absents : Madame FAVEAUX Roseline

Monsieur OLLIVIER Patrick a été nommé secrétaire

Marquage au sol : piste cyclable

Malgré les travaux entrepris dans l'aménagement du bourg, les excès de vitesse demeurent très nombreux.

La sécurité est une priorité. Aussi pour les cyclistes, nous prévoyons un marquage au sol permettant une liaison douce dans le bourg de Kerfot, en lien avec la transition écologique.

Deux options sont possibles :

L'option de la résine thermoplastique, avec la fourniture et la pose de panneaux pour un montant de 7 831.76€ HT soit 9 398.11€ TTC

L'option de la peinture, avec la fourniture et la pose de panneaux pour un montant de 4 951.76€ HT soit 5 942.11€ TTC

Après délibération, le Conseil Municipal décide que les travaux seront confiés à l'entreprise Marquage de l'Ouest – 22000 – SAINT-BRIEUC pour un montant de : 7 831.76€ HT

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou les Adjointes à signer les pièces relatives à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire